

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 75 (1995)
Heft: 4

Artikel: Marchandages bilatéraux : un dialogue de sourds
Autor: Gross, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886527>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Marchandages bilatéraux : un dialogue de sourds

François Gross, Rédacteur en chef, Radio Suisse Internationale, Berne

Personne ne parierait gros, en cette fin de novembre, sur une issue satisfaisante de ces négociations bilatérales lancées il y a une année. Mais peut-être conviendrait-il de parler politique d'abord et non pas, comme on le fait actuellement, d'arrangements sectoriels. En tout état de cause, il vaudrait mieux avoir un esprit aventureux que de laisser la Suisse devenir « ce trou... cette tache inesthétique » au milieu de l'Europe.

LES EUROPÉENS ONT LE TEMPS POUR EUX

Il en a de la chance, le Gouvernement suisse : un peuple indifférent, des médias pleins de retenue, un Parlement récemment renouvelé où les novices sont nombreux. Nul ne le harcèle quand il négocie, le dos au mur, un accord bilatéral avec l'Union européenne. Personne ne parierait gros, en cette fin de novembre, sur une issue satisfaisante de ces tractations lancées il y a une année. Les mieux renseignés des journalistes en poste à Bruxelles envisagent une mise en sommeil prolongé d'une affaire mal emmanchée tournant au dialogue de sourds. Chacun campe, en effet, sur ses positions. À Berne, on prend la pose pour affirmer non sans bravade qu'on ne déplacera pas une virgule du mandat des négociateurs suisses. À Bruxelles, on affecte de ne rien entendre. Les Européens ont le temps pour eux, leur antichambre est vaste ; la Suisse peut s'y installer, elle ne sera pas seule. La Commission – pour important qu'elle tient l'établissement de bonnes relations avec la Suisse – a d'autres choses en tête. Elle n'est pas à l'origine de ces marchandages bilatéraux qu'elle ne prise guère. Elle ne perd aucune occasion de rappeler qu'elle avait offert aux États-membres de l'Association européenne de libre-échange



Guillaume Tell. Peinture de Ferdinand Hodler
Musée des Beaux-Arts de Soleure

...« la Suisse est devenue... un partenaire peu fiable tant sont imprévisibles les résultats des votations... »

(AELE), le sas de l'Espace économique européen, un purgatoire avant le ciel bleu et constellé d'une ultérieure adhésion. Les Suisses n'en ont pas voulu. « *La Suisse a décidé de se mettre au ban de l'Europe* » déclarait, le 23 novembre dernier, M. Jacques Attali au quotidien lausannois « 24 Heures ». Elle est donc quémandeuse, ce qui n'est pas une position confortable. Elle est devenue, de surcroît, un partenaire peu fiable tant sont imprévisibles les résultats des votations ayant pour objet la politique extérieure. Elle repousse l'adhésion aux Nations unies et la création d'un corps de Casques bleus ; elle refuse de modifier, dans le sens de l'assouplissement, une loi sur l'achat d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger ; elle dresse l'obstacle de l'initiative des Alpes sur la traversée de son territoire. Mais elle approuve une participation pleine et entière au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale. Comment faire fond sur un partenaire à ce point labile ?

**ÉVITER À TOUT PRIX
UN DEUXIÈME ÉCHEC DU « OUI »**

A quoi le Gouvernement suisse répond qu'il est tenu par la Constitution à passer par l'aval populaire, qu'il ne peut garantir le succès des traités conclus face à la montée du national-populisme. Aussi est-il contraint de naviguer au plus près des côtes sans jamais perdre de vue l'île dans laquelle une petite majorité de Suisses veulent se terrer. Un deuxième échec jetterait la Suisse au cachot isolationniste, la conduirait aux ravaudages parcellaires avec ses meilleurs clients, la précipiterait dans une fuite en avant vers les marchés prometteurs et incertains de l'Asie orientale.

Mais le pire n'est pas toujours sûr. Les circonstances sont actuellement peu favorables à un arrangement acceptable pour la Suisse. L'Europe des quinze peine à se souder. Les derniers arrivés n'ont pas le réflexe européen automatique. De plus, la désillusion des Autrichiens et des Suédois tempère le zèle des néophytes. La France – pour ne rien dire de l'Italie – est en piètre santé et, de ce fait, acariâtre. L'Allemagne joue désormais sans excès de modération l'atout de sa puissance. En indiquant d'un trait appuyé l'orientation qu'elle entend faire prendre à l'Europe, dans le domaine monétaire particulièrement, elle permet de supposer qu'elle tirerait des conclusions conformes à son intérêt si elle n'est pas écoutée.



... « Un deuxième échec jetterait la Suisse au cachot isolationniste, la conduirait aux ravaudages parcellaires avec ses meilleurs clients, la précipiterait dans une fuite en avant »...

Le chancelier Kohl a dessiné une maison européenne sous le toit de laquelle chacun doit trouver un appartement conforme à ses besoins. Il en apportera les plans détaillés lors de la conférence intergouvernementale prévue pour 1996. Cette description a éveillé la curiosité des Suisses. Y aura-t-il pour eux un logement à leur convenance dans cette Europe-là ? Doivent-ils à tout prix conclure maintenant un accord vinaigré ou conviendrait-il d'attendre une meilleure année ? Il s'agirait alors de parler politique d'abord et non pas,

comme on le fait actuellement, d'arrangements sectoriels. Peser les avantages d'un ajournement et les inconvénients d'une solution plus rapide, supputer les risques, à moyen terme, d'une cure léthargique des bilatérales est une délicate opération. Peut-être vaudrait-il mieux la tenter que de s'aventurer dans un scrutin populaire où les non anti-Européens et ceux des Européens maximalistes s'additionneraient et laisseraient au milieu de l'Europe « ce trou... cette tâche inesthétique » dont Jacques Attali déplore la présence. ■

GRUPE BOUQUEROD - PLUS DE 1000 VÉHICULES - PLUS DE 20 AGENCES EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER



31-33 rue Arago - B.P. 209
25303 PONTARLIER CEDEX
Tél. 81 38 57 00 - Télécopie 360015
Bouquerod Fax 81 39 46 00
Peltier Fax 81 46 71 90

Bouquerod-Peltier

TRANSPORTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX
ENTREPÔTS - GESTION DE STOCKS

RELATIONS QUOTIDIENNES AVEC LA SUISSE
ÉLU TRANSPORTEUR DE L'ANNÉE 1995

BUREAUX FRONTIÈRE SUR FRANCE :
25 LES VERRIÈRES-DE-JOUX (Berne-Zurich)
Tél. 81 69 43 43 - Télécopie 81 89 45 46
25 LA FERRIÈRE-SUR-JOUGNE (Lausanne-Genève)
Tél. 81 49 16 63 - Télécopie 81 49 17 34



ADRESSES EN SUISSE :
CP 16, CH 2126 LES VERRIÈRES
CP 133, CH 1337 VALLORBE